
RESPONSABLE D'EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service ressources humaines

03/08/2023

Emetteur

- Maria PILLOUD

Objet : RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE D'EXPLOITATION EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Partie statutaire RH

Employeur : Communauté de communes Bugey Sud

Type de recrutement : CDI ou agent titulaire de droit public

Temps de travail : complet 35h

Poste à pourvoir : 2 octobre 2023

Date limite de candidature : 8 septembre 2023

Service d'affectation : service des eaux

Lieu de travail : Communauté de communes Bugey Sud, ZA Pélissière - 56 rue Antoine Lavoisier 01300 Belley

Détails de l'offre :

Grade : Technicien supérieur-Maîtrise, Cadre (Groupe V-VI), technicien, ingénieur

Famille de métier : Technique

Métier : Responsable d'exploitation

Partie présentation du territoire

Le territoire de Bugey-Sud est une destination nature située au sud-est du département de l'Ain, à 1h30 de Lyon et de Genève et à 30 mn de Chambéry et d'Aix-les-Bains, proche du lac du Bourget.

Randonnées sous toutes ses formes, vélo, sports d'hiver et loisirs aquatiques se pratiquent au gré des saisons, dans un cadre naturel préservé fait de panoramas exceptionnels, de lacs, de cascades et de vignobles.

Territoire avec une qualité de vie reconnue et une richesse associative rare, Bugey-Sud est également un territoire pourvoyeur d'emplois, avec une vraie dynamique de développement économique que ce soit sur le plan industriel, commercial, tertiaire ou touristique.

La communauté de communes Bugey-Sud est composée de 43 communes à dominante rurale, avec 33 837 habitants, et une ville centre, Belley.

Autour de Pauline GODET, sa Présidente, l'exécutif de la communauté de communes Bugey-Sud entend désormais organiser, encourager et accompagner le développement durable de ce territoire autour de dossiers structurants (projet de territoire, plan climat air énergie territoriale, schéma de mobilité active, opération de revitalisation du territoire, convention territoriale globale, ...) et de projets ambitieux (construction d'un centre aquatique, construction d'un siège communautaire, ...).

Pour mettre en œuvre les politiques publiques nécessaires au rayonnement du territoire, mais également pour rendre un service public de qualité aux habitants, l'exécutif souhaite poursuivre la restructuration des services de la communauté de communes Bugey-Sud et la montée en compétence de ses agents.

Dans ce cadre, la communauté de communes Bugey-Sud recrute un responsable d'exploitation eau assainissement qui sera placé(e) sous l'autorité du directeur de la régie des eaux (21 agents), et aux côtés des responsables « études et travaux » et « relations usagers ».

SI VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS INVESTIR SUR UN MAGNIFIQUE TERRITOIRE ET REJOINDRE DES EQUIPES SUPERS DYNAMIQUES, ENVOYEZ-NOUS VITE VOTRE CANDIDATURE !

Descriptif de l'emploi :

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la communauté de communes Bugey Sud exerce les compétences eau potable et assainissement. En tant que responsable d'exploitation, vous assurerez le bon fonctionnement des systèmes eau potable et assainissement de l'ensemble du territoire. Le service est assuré en régie directe pour les deux principales communes (Belley et Culoz - 12 000 habitants), en régie indirecte avec prestations pour une trentaine de communes (contrats, marchés et conventions), ou encore en délégation de service public pour une dizaine de communes.

Vous encadrerez une équipe d'une dizaine d'agents lors de votre prise de poste (une quinzaine d'agents à terme) et assurerez notamment les missions suivantes :

- Animation et pilotage des équipes du service d'exploitation eau potable et assainissement (réunions hebdomadaires, gestion de plannings, motive et développe les compétences, évalue et contrôle l'exécution des tâches...),
- Déploiement et mise en œuvre des marchés communautaires d'exploitation, de curage ITV, d'entretien des espaces verts, de travaux de branchements et de réparations,
- Contrôle de la bonne exécution des contrats d'exploitation ou de délégation existants sur certaines communes du territoire communautaire,
- Gestion, organisation et exploitation de la collecte et du traitement des eaux usées des installations du territoire (environ 90 stations d'épuration, 16 000 abonnés), ainsi que de la production, du transport, du traitement et de la distribution de l'eau potable (environ 65 ressources, 105 réservoirs, 19 000 abonnés),
- Pilotage ou participation aux projets d'amélioration des modalités d'exploitation de la régie (optimisation de la supervision, cahiers d'exploitations virtuels, déploiement de la télésurveillance, logiciels de tableaux de bords ...),
- Pilotage du service d'assainissement non collectif (SPANC),
- Production des devis et suivi des commandes nécessaires au fonctionnement du service,
- Veille juridique et technique dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement,
- Proposition techniques, supervision des projets, maîtrise d'ouvrage pour les travaux sur les installations,
- Participation à la préparation du budget prévisionnel,
- Participation à la rédaction des documents administratifs, réglementaires et techniques (RPQS, cahiers de vie, manuels autosurveillance, grille tarifaire, indicateurs...),
- Participation à la réalisation des études et à la supervision des travaux sur le territoire,
- Coordination avec les services « relations usagers facturation » et « études et travaux ».

Partie profil demandé

Compétences techniques

- Maîtrise des principes de fonctionnement des réseaux d'assainissement et d'eau potable,
- Connaissances en matière de marchés publics,
- Connaissances des matériels, pièces et matériaux nécessaires au service,
- Connaissances des règles en matière d'hygiène et de sécurité.

Compétences relationnelles

- Capacité d'analyse et d'adaptation, prises d'initiatives,
- Capacités d'encadrement, d'animation d'équipes,
- Aptitude à rendre compte,
- Autonomie,
- Force de propositions,
- Qualités d'organisation,

- Qualités rédactionnelles et de synthèse (documents administratifs, compte-rendus...),
- Sens du Service Public, devoir de réserve, discrétion professionnelle.

Contraintes de poste

- Participation à l'astreinte décisionnelle de la régie des eaux (cycles hebdomadaires - 6 agents),
- Participation ponctuelle aux conseils d'exploitation en soirée,
- Peut être amené à intervenir les week-ends, jours fériés ou de nuits en cas d'urgence,
- Nombreux déplacements sur le réseau.

Formations et connaissances

- BTS / DUT / Licence / Master / Diplôme d'ingénieur liés aux métiers de l'eau et l'environnement,
- Expérience sur un poste d'encadrement exigée,
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word),
- Maîtrise des outils de supervision et de télésurveillance,
- Permis B indispensable.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

SENS DE LA MISSION ☒ Satisfaire l'intérêt général ☒ Projet de territoire ambitieux ☒ Envie de rejoindre une équipe dynamique au sein d'une structure à taille humaine ☒ Goût du challenge ☒ Autonomie ☒ Travail en équipe	EVOLUTION PROFESSIONNELLE ☒ Accès encouragé à la formation ☒ Mobilité interne ☒ Evolution de carrière accompagnée	AUTRES AVANTAGES ☒ Tickets restaurant (50% prise en charge employeur) ☒ Participation à la prévoyance maintien salaire 20 € ☒ Forfait mobilité annuel (vélo - covoiturage) ☒ prise en charge légale de l'abonnement transports publics ☒ CNAS (comité d'action sociale) ☒ Véhicule de service avec remisage à domicile
REMUNERATION ☒ Régime indemnitaire IFSE et CIA	CONDITIONS DE TRAVAIL ☒ Travail sur 5 ou 4,5 jours ☒ 3 cycles ARTT : 36h/37h30/39h ☒ Compte épargne temps ☒ Télétravail	

La communauté de communes Bugey Sud est présente sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/CCBugeySud/>



<https://fr.linkedin.com/company/cc-bugey-sud>



<https://www.youtube.com/channel/UClaMgmXvRG5wXu6pXBJWp0w>



Site internet : www.ccbugeysud.com

Candidature à transmettre à Mme la Présidente de la Communauté de Communes Bugey Sud

Îlot Grammont- 46 rue Lieutenant Argenton 01300 BELLEY

Information complémentaire auprès : M. PILLOUD, Directrice des ressources humaines

Courriel : drh@ccbugeysud.com

Téléphone : 04 79 81 41 05

Travailleurs handicapés :

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.